



**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE L'AIRE ET DE SES AFFLUENTS**

Case postale CH - 1232 CONFIGNON
253 rte de Ravoire F-74160 Feigères c/o J. Zoller
ccp CH 12-10025-2 /Crédit Agricole St-Julien n° 34168508050



INFO-MEMBRES N° 13 - MARS 1997

Construction de l'autoroute A41 :

**Un affluent de l'Aire sera-t-il enterré
par les remblais ?**

L'autoroute A41 traversera la région entre Saint-Julien et Cruseilles et deux affluents de l'Aire seront touchés par ces travaux. Face à l'ampleur du problème des déblais, cinq associations françaises et l'APAA se sont regroupées dans une Commission Autoroute. A aucun moment les défenseurs de la nature n'ont été invités à participer au débat comme cela aurait dû se faire selon un arrêté préfectoral. A la dernière minute (11 février 97) le constructeur (ATMB) nous a mis au courant de sa décision définitive concernant les 5 sites choisis pour recevoir ces dépôts de terre.

La construction va nécessiter le déplacement de déblais très importants qui doivent être casés quelque part en dehors du site de l'autoroute. Ces cinq sites seront mis à l'enquête publique dont celui appelé "Nant de Feigères".

Pour ce dernier, une partie des remblais devrait donc complètement combler un petit vallon dans lequel coule le nant de Feigères. Ce nant serait par conséquent canalisé et enterré sur 180 mètres dans le but de recréer ainsi une surface cultivable. Ce busage s'ajouterait aux 120 mètres déjà perdus sous l'autoroute Blanche. L'affluent principal de l'Aire disparaîtrait ainsi de la carte sur 300 mètres en contradiction flagrante avec les déclarations parues dans les "Engagements de l'Etat",

brochure officielle du tracé de l'autoroute présentée l'an dernier.

L'enquête publique concernant ces "Zones de dépôts de matériaux à l'extérieur du périmètre..." se déroule maintenant du 17 février au 20 mars inclus.

**Il faut s'y opposer en allant
contresigner l'enquête publique**

Le comité vous invite à vous déplacer dans l'une des mairies, quel que soit votre lieu d'habitation, pour y consigner votre désapprobation dans le cahier adhoc de la mise à l'enquête .

On peut se présenter :

à la Mairie de St-Julien :

les lundis et jeudis de 9h. à 12h.
et de 14h à 17h.
les mardis vendredis de 9h. à 12h.

à la Mairie de Feigères

les lundis et jeudis de 9h. à 12h.
les mardis et vendredis de 15h. à 19h.

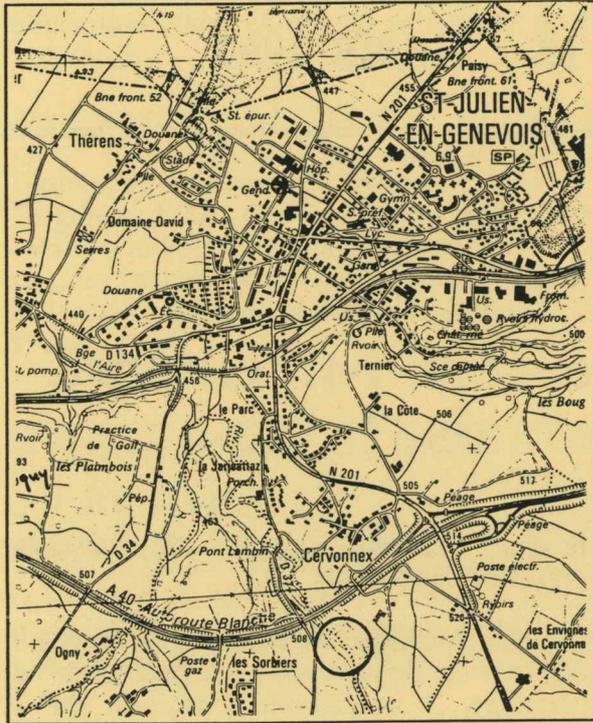
(suite au verso)

...contresignez l'enquête publique...

(suite de la 1ère page)

Pour vous rendre la tâche moins ardue, voici des propositions de textes prêts à l'emploi, à noter dans la colonne "DEFAVORABLE":

- "Je m'oppose fortement au busage du Nant de Feigères. Comment peut-on envisager de



comblé un vallon ? C'est une aberration ! Ce busage vient s'ajouter aux 120 mètres pour le passage de l'autoroute elle-même. Ce busage ne respecte pas les engagements de l'Etat de ne pas toucher plus à ce vallon. L'option du busage est en contradiction avec les conclusions de l'Etude franco-suisse de renaturalisation de la rivière. On constate qu'avant la première réalisation d'amélioration soit exécutée, on projette déjà une dégradation irréversible, car un busage provoque une rupture entre les biotopes amont et aval.

Signature (membre de l'APAA)

- "Je m'oppose à ce que le Nant de Feigères soit busé. J'attends avec impatience la réalisation des projets pour améliorer les rivières conformément à l'Etude franco-suisse."

- "Avant de combler un vallon sauvage et faire disparaître une rivière, faites disparaître la décharge de Cervonnex."

- "Nous déplorons que les haies ne soient considérées que comme des barrières contre les congères. Une haie est avant tout un biotope précieux pour la flore et la faune. Nous demandons que les haies sacrifiées au chantier de l'autoroute soient reconstituées."

**Merci de faire ce déplacement.
Actuellement c'est le seul moyen légal
qui peut permettre d'éviter un nouveau désastre.**

COTISATION 1997

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle APAA s'élève à 20 CHF ou 80 FF. Nous vous faisons parvenir un bulletin de versement des postes suisses. Pour les versements au Crédit Agricole de St Julien, le n° du compte de l'apaa est le 341 685 080 50. Merci pour votre soutien !

QUESTIONNAIRE

A l'assemblée générale du 25 novembre 96, un questionnaire a été soumis aux membres présents. Il s'agit de déterminer quelles sont les actions que l'APAA pourrait mener. Nous encartons ce questionnaire dans ce bulletin pour les membres qui n'étaient pas présents à cette assemblée. Nous vous remercions de le remplir et de le retourner à : APAA, case postale 1232 Confignon. Il nous permettra de mieux situer le type d'action que vous aimeriez soutenir.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DES BORDS DE L'AIRE :

LE SAMEDI 22 MARS

A VOUS TOUS QUI AVEZ ENVIE DE FAIRE QUELQUE
CHOSE DE CONCRET POUR L'AIRE

L'APAA participera, comme l'an dernier, à la journée de nettoyage de printemps organisée partout en France le 22 mars 1997. Cette année, l'APAA en fera une journée internationale en nettoyant les bords de l'Aire sur France et sur Suisse. Venez avec nous !

**Rendez-vous
le samedi
22 mars 97 :**

- 9h. Stade de la Paguette situé à Saint-Julien, rive droite de l'Aire, derrière le boulodrome de la route de Théréns. (Accès par la passerelle).
- 14h. Pont de Certoux.

- Les gants et les sacs poubelles seront distribués sur place.
- Prévoyez un équipement adéquat (bottes et imperméable en cas de pluie)
- L'après-midi, des jeunes de la ferme équestre La Gavotte avec leur poneys et leurs charrettes nous aideront pour le transport et la centralisation des poubelles pleines.
- La **commune de Confignon** se chargera de la levée des poubelles le samedi en fin d'après-midi déjà.
- La **commune de Bernex** soutient activement notre action et vous offre le

Goûter, dès 16h. à l'Etang du Pont des Marais.

Nous vous remercions d'avance de participer à cette action. Nous y voyons une occasion de nous rencontrer, de vous informer, et de rendre les bords de l'Aire plus agréables.

VENEZ NOMBREUX VOUS ASSOCIER A CETTE ACTION

Des procès pour protéger l'environnement

Le procès contre l'usine de Technidur de Feigères, usine de traitement de surface a été gagné par les associations de protection l'APEF de Feigères et l'APAA, aidées dans cette tâche difficile par la FRAPNA, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature.

Nous avons "recyclé" les frais remboursés dans un autre procès, celui-ci contre l'entreprise "Décoralp" également située à Feigères. 1'000 CHF viennent ainsi d'être versés à la FRAPNA qui représente les associations pour la poursuite de la procédure de cette autre affaire de pollution des affluents de l'Aire.

Station d'épuration de Saint-Julien : décision imminente

Les autorités oseront-elles réduire à néant les efforts pour sauver l'Aire ?

La Municipalité de Saint-Julien n'a jamais affiché un bien grand intérêt pour l'Etude franco-suisse qui prévoit le raccordement de sa STEP sur celle d'Aire, au bord du Rhône. Ce raccordement lui paraît trop coûteux.

Parallèlement elle a même payé une étude pour la construction d'une nouvelle STEP adaptée à l'augmentation du nombre d'habitants au mépris des conclusions de l'Etude franco-suisse qui disait : " Il est primordial de supprimer l'effluent de la STEP de Saint-Julien pour espérer améliorer la qualité des eaux de l'Aire."

Concrètement la municipalité a maintenant entre les mains les deux études et il lui faudra trancher. Pour ce faire elle sollicite actuellement l'agence de l'eau Rhône-Alpes afin de connaître le montant de la subvention qu'elle peut espérer recevoir dans l'un et l'autre cas. Dans l'information adressée aux habitants sur ce sujet, Monsieur le Maire termine ainsi son article :

"Dès que les paramètres financiers seront connus le Conseil municipal sera à même de

faire son choix et de prendre sa décision. Cela devrait intervenir au cours du premier trimestre de 1997."

Il est donc bien écrit noir sur blanc que la défense de la rivière, à la Mairie de Saint-Julien, n'est qu'une question financière! La rivière sera toujours secondaire par rapport au portemonnaie!

La municipalité de Saint-Julien se permet de faire cavalier seul et se désolidarise de la Communauté de Communes engagée avec l'Etat de Genève au travers de l'Etude franco-suisse. Elle prendrait ainsi la responsabilité de faire capoter la globalité du projet. C'est inacceptable!

N'y a-t-il personne, ni commune, ni maire, ni député, ni parti pour relever le défi imposé par la municipalité de Saint-Julien ?

Fonds rivières :

Oh ! ma soeur, ma soeur "Aire", quand verras-tu venir quelque chose ?

Il paraît que Monsieur Haegi travaille sur un nouveau projet pour le financement des travaux des rivières, différent de celui dont on vous informait il y a quelques mois... Le crédit demandé est de 79 millions de CHF pour 4 rivières : la Versoix, l'Allondon, la Seymaz et l'Aire. 25 millions seraient prévus pour sa décanalisation.

Ce crédit serait alimenté par le crédit "Grands travaux de l'Etat". Nous allons peut-être dans la bonne direction mais quand verrons-nous venir les premières concrétisations ?

N'oubliez pas de participer à la journée de nettoyage des bords de l'Aire, le 22 mars 97 (voir ci-avant)



AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
PRESENTS A L'ASSEMBLEE GENERALE 1996

La relative inertie des pouvoirs publics face aux atteintes portées aux rivières genevoises, et à l'Aire en particulier, incite notre comité à proposer des actions démonstratives plus ou moins spectaculaires destinées à attirer l'attention des médias et à mettre sous pression les responsables administratifs et politiques.

Nous avons besoin de votre accord sur cette nouvelle orientation tactique - qui n'exclut naturellement pas les activités plus traditionnelles de notre association - et, le cas échéant, de vos idées. C'est la raison qui nous incite à vous soumettre le questionnaire suivant que nous vous serions reconnaissant de compléter.

Etant alors admis que chaque action serait soigneusement préparée et sa date judicieusement choisie,

seriez-vous d'accord que notre association :

- | | | |
|---|-----|-----|
| - nettoie les bords de la rivière et adresse à la commune concernée une facture correspondant au coût présumé du travail effectué ; | oui | non |
| - organise une manifestation qui bloquerait le trafic sur l'un des ponts enjambant la rivière ; | oui | non |
| - déverse devant la porte du bureau du magistrat responsable une brouette de déchets boueux récoltés dans la rivière ; | oui | non |
| - sollicite la collaboration de Greenpeace en vue d'une action coup de poing ; | oui | non |
| - (votre suggestion) : ... | | |

Etes-vous prêt à participer à l'une de ces manifestations ? oui non

En cas de réponse positive, veuillez noter ci-dessous votre nom et votre no de téléphone :

.....

Avec nos remerciements

Le comité